

## FORMATION SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER

### **OBJECTIF DE LA FORMATION**

Connaître les conditions et les règles de mise en œuvre d'une signalisation temporaire de chantier.

### **PUBLIC CIBLE**

Personnel amené à réaliser des interventions sur chaussées ou à proximité, ayant à mettre en œuvre une signalisation temporaire.

### **PREREQUIS**

Aucun

### **METHODE PEDAGOGIQUE**

La formation est active avec une alternance d'apports théoriques sous forme d'exposés interactifs, de débats, de retours d'expériences et de mise en application au travers d'études de cas.

A l'issue de la formation initiale, un livret de stage sera rendu à chaque stagiaire.

### **MOYENS PEDAGOGIQUES :**

PC, vidéo projecteur et divers supports pédagogiques tels que films, photos, diaporamas, documents papier et numériques.

### **MODALITE D'EVALUATION :**

Evaluation sommative sous forme d'une étude de cas.

### **DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION ET RENDU :**

Feuille de présence signée par demi-journée, certificat de réalisation, feuille d'évaluation de fin de stage.

### **RECYCLAGE**

Cette formation fait l'objet d'un recyclage chaque fois que nécessaire.

### **PROGRAMME :**

#### **Introduction sur la signalisation routière temporaire**

Objectif de la signalisation temporaire  
Les chantiers concernés  
Aspect réglementaire  
Code de la route, de la voirie, circulaire, norme etc.

#### **Les signalisations**

Signalisation des véhicules  
Signalisation du personnel  
Signalisation routière temporaire  
Signalisation d'approche

Signalisation de position  
Signalisation de fin de prescription

#### **Principes de la signalisation temporaire**

Principe d'adaptation  
Principe de cohérence  
Principe de valorisation  
Principe de lisibilité

#### **Règles d'implantation de la signalisation :**

Situation d'urgence  
Chantier mobile

### **ORGANISATION**

Formation signalisation temporaire de chantier	
Encadrement	Formateur en prévention des risques
Effectif	10 stagiaires
Durée	1 journée (7 heures)